

ROLE ET PLACE DU PROFESSIONNEL EN PROTECTION DE L'ENFANCE

[S'inscrire](#)



13 novembre 2025

URIOPSS IDF

1 jour(7 heures)

Adhérents :310 euros

Objectifs pédagogiques

- Appréhender le cadre légal et certains concept clefs de l'éducation spécialisée (travail en équipe, veille professionnelle et ressources, posture professionnelle ...).
- Comprendre les enjeux de l'intervention en protection de l'enfance.
- Différencier son rôle et sa place en tant que travailleur social
- Engager une formalisation de sa posture éducative au regard des missions et des défis éthiques dans ce cadre contraint.
- Saisir les compétences attendues au regard des enjeux identifiés et explorer différents cursus professionnalisant.

Programme

1) Présentation : Intervenir en protection de l'enfance

- Présentation individuelle des stagiaires
- Définition rapide du champ de la protection de l'enfance (cadre légal, chiffres clefs, mesures, modalités d'interventions et acteurs concernés)

2) Rôles et/ou places ? Quels enjeux

- Définition et distinction entre rôles et places
- Réflexions sur le rapport « Role et place » à partir de situations de référence (placement, accompagnement éducatif et prévention spécialisée)
- Mise en perspective des enjeux éthiques et mise en avant du concept de posture éducative (adaptabilité, fiabilité et constance)

3) Le positionnement professionnel au regard des enjeux de l'accompagnement en protection de l'enfance

- Intervenir auprès des familles : Suppléance ou substitution parentale ? Emancipation ou responsabilisation des personnes concernées ?
- La participation des jeunes ? Des familles ?
- Travailler en équipe ?
- Les outils d'aides à l'écriture Projets possibles autour de l'écriture

4) Compétences attendues : se former à l'intervention sociale

- Les compétences attendues et nécessaires
- Les différentes cursus et possibilités de formation

Public

Tout professionnel découvrant le secteur de la protection de l'enfance ou souhaitant comprendre son environnement de travail.

Pré-requis

Pas de pré-requis

Modalités et délais d'accès à la formation

Inscription via le formulaire en ligne jusqu'à deux semaines avant la formation, deux jours si la formation est confirmée, sous réserve de places disponibles. La formation se tient à partir de 3 participants inscrits, avec une capacité maximum de 15 participants.

Pour les personnes en situation de handicap, l'Uriopss IDF a la possibilité d'adapter, dans la mesure du possible, les conditions d'accueil ainsi que le contenu de la formation en fonction du handicap

Méthodes pédagogiques mobilisées

Formation action dynamique. Travail individuel et en groupe. Exposés méthodologiques. Exercices pratiques de prise de parole et de gestion du stress. Remise de fiches méthodologiques et de documents pédagogiques. Support d'animation utilisé en vidéo projection remis sur support papier ou en format dématérialisé.

Délivrance d'une attestation de fin de formation.

Intervenant

Yann BARLET Educateur spécialisé, intervenant ETS, doctorant en Sciences de l'éducation. Collaborateur de l'URIOPSS IDF

Méthodes et modalités d'évaluation

Évaluation des acquis en cours de formation par des études de cas.

Évaluation de la satisfaction stagiaire par la remise d'un questionnaire d'évaluation en fin de formation.

Cette formation est également réalisable en intra, dans vos locaux.

V2 08-2025